

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion à l'association A+ c'est mieux !

Rapporteur : Florence Presson

Depuis 2016, de nombreux acteurs en Ile-de-France travaillent ensemble au développement et la pérennité des tiers-lieux et des communs. Ces lieux hybrides ont pour vocation de réunir des acteurs de tous horizons (indépendants, salariés, associations, étudiants,...) en leur proposant des espaces de travail qui favorisent l'entraide, le partage et l'émergence de nouveaux projets. Très ancrés sur leur territoire, ces lieux sont de plus en plus nombreux et diversifiés, que ce soit en quartier prioritaire de la politique de la Ville, en zone rurale ou en ville et répondent aux mutations liées aux enjeux environnementaux et sociétaux. Depuis 2 ans, les rassemblements s'enchaînent (Tour des tiers-lieux, Apéros des tiers-lieux, cafés virtuels...) avec plus de 200 personnes différentes sur la Région. Les projets communs se développant, l'association collégiale A+ c'est mieux ! a été créée début 2021. Avec une gouvernance inclusive, elle fédère largement les tiers-lieux, les travailleurs des tiers-lieux, des communes et des partenaires divers.

Afin de renforcer le développement de la Manufacture, l'adhésion à cette association est essentielle pour son lancement, son fonctionnement et sa notoriété. Elle permettra d'appuyer les actions grâce à un réseau expérimenté en terme d'animations, de programmations et de partenariats.

Font partie de l'association des tiers-lieux précurseurs comme : La Tréso et Casaco à Malakoff, La Ressourcerie La Mine à Arcueil, Esspace, Homemakers, Vilette makerz et Makesense à Paris.

Sceaux Smart est également adhérent au sein de cette association.

Pour les collectivités, l'adhésion annuelle est de 300 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver l'adhésion à cette association.